

**AR Prefecture**

047-214702177-20260415-D\_2026\_0019-DE  
Reçu le 16/04/2026

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE PUYMIROL**

Séance du 15/04/2026

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 15  
Présents : 14

Nombre de suffrages : 15

**Date de convocation**

10/04/2026

**Date d'affichage**

10/04/2026

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

16/04/2026

et publication du :

16/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le 15 avril à 20H, l'Assemblée délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de M. Emmanuel FAURE, Maire de Puymirol.

**Etaient présents:** M. FAURE Emmanuel Maire, Mme TOLBA Selma, M. CROSETTA Raymond, Mme MARQUANT Karine, M. VIDAL Jean-Michel, Adjoint, Mme BIRON Véronique, M. CLAVEL Rémy, D'HONNEUR Jean-François, Mme DRISS Angélique, Mme GADAIL Anne-Marie, Mme MUNCH Laure, Mme PERIGNON Marie-Salomé, M. SALABERT Sébastien, M. TOUTOU Patrick

**Procurations:** PLEWA Jordan à FAURE Emmanuel

**Etaient absents:**

**Etaient excusés:**

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme Angélique DRISS

**Numéro : D-2026-0019**

**Objet : VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2025**

Monsieur le Maire rappelle que le Compte Financier Unique (CFU) se substitue désormais au compte administratif produit par l'ordonnateur, et au compte de gestion produit par le comptable public. C'est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public.

Bilan financier de l'exercice budgétaire, le CFU exprime les résultats de l'exécution du budget. Il retrace, en dépenses et en recettes, les prévisions et les réalisations dans chacune des deux sections.

Le vote par le Conseil municipal du CFU constitue l'arrêt des comptes.

**INVESTISSEMENT**

Dépenses	Prévu :	1 768 451.20
	Réalisé :	665 408.52
	Restes à réaliser :	0.00
Recettes	Prévu :	1 768 451.20
	Réalisé :	1 417 756.75
	Restes à réaliser :	0.00

**AR Prefecture**

047-214702177-20260415-D\_2026\_0019-DE  
Reçu le 16/04/2026

**FONCTIONNEMENT**

Dépenses	Prévu :	1 391 080.09
	Réalisé :	1 083 976.92
	Restes à réaliser :	0.00
Recettes	Prévu :	1 431 337.77
	Réalisé :	1 557 615.29

**RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE**

Investissement :	<b>752 348.23</b>
Fonctionnement :	<b>473 638.37</b>
Résultat global :	<b>1 225 986.60</b>

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

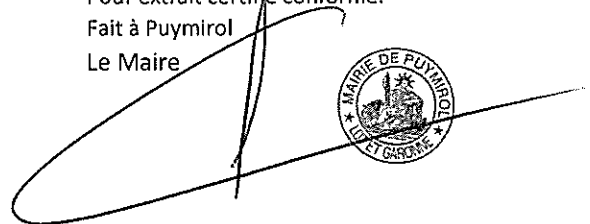
- **APPROUVE** le Compte Financier Unique de l'exercice 2025, dressé conjointement par le Maire et le comptable public.

VOTE : adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Puymirol  
Le Maire



**AR Prefecture**

047-214702177-20260415-D\_2026\_0019-DE  
 Reçu le 16/04/2026

Commune de Puymirol - Principal - CA - 2025

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 15  
 Nombre de membres présents : 14  
 Nombre de suffrages exprimés : 15

VOTES :

Pour : 15  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Date de convocation : 10/04/2026

Présenté par le Maire Emmanuel FAURE (1).  
 A PUYMIROL, le 15/04/2026

Délibéré par l'assemblée de la commune de Puymirol (2), réunie en session Ordinaire  
 A PUYMIROL, le 15/04/2026

Les membres de l'assemblée délibérante de la commune de Puymirol (2),(3).

BIRON Véronique		<i>Biron</i>
CLAVEL Rémy		<i>[Signature]</i>
CROSETTA Raymond		<i>[Signature]</i>
D'HONNEUR Jean-François		<i>[Signature]</i>
DRISS Angélique		<i>[Signature]</i>
FAURE Emmanuel		<i>[Signature]</i>
GADAIL Anne-Marie		<i>[Signature]</i>
MARQUANT Karine		<i>[Signature]</i>
MUNCH Laure		<i>[Signature]</i>
PERIGNON Marie-Salomé		<i>[Signature]</i>
PLEWA Jordan	pouvoir à E. FAURE	<i>[Signature]</i>
SALABERT Sébastien		<i>[Signature]</i>
TOLBA Selma		<i>[Signature]</i>
TOUTOU Patrick		<i>[Signature]</i>
VIDAL Jean-Michel		<i>[Signature]</i>

Certifié exécutoire par le Maire Emmanuel FAURE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 16/04/2026, et de la publication le 16/04/2026

A PUYMIROL, le 16/04/2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président »

**AR Prefecture**

047-214702177-20260415-D\_2026\_0020-DE  
Reçu le 16/04/2026

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE PUYMIROL**

**Séance du 15/04/2026**

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 15  
Présents : 14

Nombre de suffrages : 15

**Date de convocation**

10/04/2026

**Date d'affichage**

10/04/2026

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

16/04/2026

et publication du :

16/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le 15 avril à 20H, l'Assemblée délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de M. Emmanuel FAURE, Maire de Puymirol.

**Etaient présents:** M. FAURE Emmanuel Maire, Mme TOLBA Selma, M. CROSETTA Raymond, Mme MARQUANT Karine, M. VIDAL Jean-Michel, Adjoint, Mme BIRON Véronique, M. CLAVEL Rémy, D'HONNEUR Jean-François, Mme DRISS Angélique, Mme GADAIL Anne-Marie, Mme MUNCH Laure, Mme PERIGNON Marie-Salomé, M. SALABERT Sébastien, M. TOUTOU Patrick

**Procurations:** PLEWA Jordan à FAURE Emmanuel

**Etaient absents:**

**Etaient excusés:**

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme Angélique DRISS

**Numéro : D-2026-0020**

**Objet : AFFECTATION DES RÉSULTATS 2025**

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,  
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025,  
Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	132 009.60
- un excédent reporté de :	341 628.77
soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	473 638.37
- un excédent d'investissement de :	752 348.23
- un solde des restes à réaliser de :	0.00
soit un excédent de financement de :	752 348.23

**AR Prefecture**

047-214702177-20260415-D\_2026\_0020-DE  
Reçu le 16/04/2026

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

➤ **DECIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

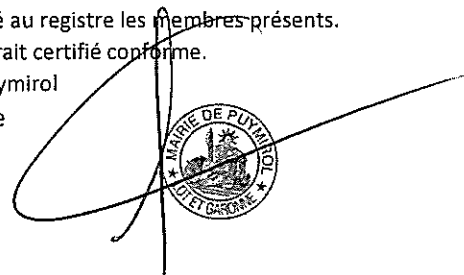
RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCEDENT	473 638.37
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068) :	120 150.00
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) :	353 488.37
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) :	752 348.23

VOTE : adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Puymirol  
Le Maire



AR Prefecture

047-214702177-20260415-D\_2026\_0021-DE  
Reçu le 16/04/2026

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE PUYMIROL

Séance du 15/04/2026

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15  
Présents : 14

Nombre de suffrages : 15

### Date de convocation

10/04/2026

### Date d'affichage

10/04/2026

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

16/04/2026

et publication du :

16/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le 15 avril à 20H, l'Assemblée délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de M. Emmanuel FAURE, Maire de Puymirol.

**Etaient présents:** M. FAURE Emmanuel Maire, Mme TOLBA Selma, M. CROSETTA Raymond, Mme MARQUANT Karine, M. VIDAL Jean-Michel, Adjoints, Mme BIRON Véronique, M. CLAVEL Rémy, D'HONNEUR Jean-François, Mme DRISS Angélique, Mme GADAIL Anne-Marie, Mme MUNCH Laure, Mme PERIGNON Marie-Salomé, M. SALABERT Sébastien, M. TOUTOU Patrick

**Procurations:** PLEWA Jordan à FAURE Emmanuel

**Etaient absents:**

**Etaient excusés:**

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme Angélique DRISS

**Numéro : D-2026-0021**

**Objet : DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU SIVU CHENIL FOURRIÈRE 47**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il convient d'élire un délégué titulaire et un délégué suppléant au SIVU Chenil Fourrière 47 afin d'y représenter la commune,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

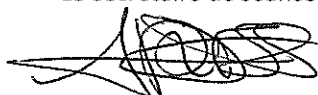
➤ **DESIGNE**

M. D'HONNEUR Jean-François en qualité de délégué titulaire

M. TOUTOU Patrick en qualité de délégué suppléant

**VOTE : adoptée à l'unanimité**

Le Secrétaire de séance



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Puymirol

Le Maire

